



Infos pratiques Mairie

SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes garçons ou filles âgés de 16 ans doivent passer en mairie au cours du mois de leur anniversaire afin de se faire recenser pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)

PERMANENCE MAIRIE

Lundi : 9h30 à 12h30 – 15h à 19h

Mardi : 8h30 à 12h30 – 15h à 19h

Mercredi : 8h30 à 12h30

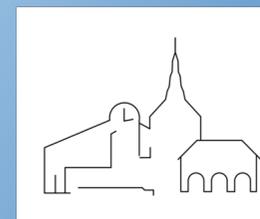
Jeudi : 15h à 19h

Vendredi : 8h30 à 12h30 – 15h à 19h

La mairie est fermée au public le jeudi matin.



L'ECHO DE POYARTIN « Les nabelles de Pouyartin »



Mot du maire

Après la relative accalmie de l'été, nous revoilà dans la cinquième vague de la Covid-19.

Heureusement début septembre, le comité des fêtes a pu fêter son 40^{ième} anniversaire et remercier tous les bénévoles qui pendant toutes ces années ont fait le bonheur des petits et des grands pendant les fêtes patronales.

Ce fût aussi le coup d'envoi pour le basket et l'équipe fanion des filles de l'Élan Chalossais, dans le nouvel écrin (renommé ainsi par le critique sportif Florian Labadie de la revue Landes Basket Magazine), et les premiers résultats furent de tout premier plan face à des équipes redoutables.

Le jeudi 2 septembre a lancé également la rentrée scolaire à l'école Georgette Dupouy et la satisfaction de retrouver 4 classes, un peu plus de 80 enfants et des cris dans la cour d'école.

Nous avons également mis en place la vidéo-protection et ses bienfaits se sont vite fait ressentir : le point tri de la Pleyse a retrouvé une certaine propreté qui lui faisait cruellement défaut, et, plus récemment, la gendarmerie est intervenue sur l'aire de jeux où de jeunes personnes ne voulaient pas respecter la signalisation mise en place.

Pour ce qui concerne la Maison d'Assistantes Maternelles, son ouverture se fera à partir du 3 Janvier puisque les 3 assistantes n'ont pu valider leur formation qu'en novembre.

La réflexion sur les aménagements concernant le foyer et la salle des fêtes se poursuit.

Il faut notamment trouver le meilleur compromis compte tenu de la réglementation liée à la licence IV, les différences de niveau des infrastructures et les souhaits des associations, tout en restant dans un budget raisonnable d'investissement et une certaine harmonie architecturale.

Ce début d'année verra l'application de la loi EGALIM et notre cantinière Doriane travaille à sa mise en place pour l'approvisionnement en produits issus de l'agriculture biologique et de provenance locale afin de s'y conformer.

La communauté des communes a une fois de plus mis en place un vaccinodrome pour une troisième dose de rappel dont les personnes concernées ont été contactées.

Et alors que le port du masque a refait son apparition un peu partout y compris dans la cour et aux alentours des écoles, nous filons vers une fin d'année où gestes barrières redeviennent plus que jamais d'actualité.

Espérons ensemble qu'ils contribueront à aller vers des lendemains plus conviviaux et que nous pourrons nous retrouver pour nous présenter nos vœux par exemple.

Dans cette attente je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Thierry Dartiguelongue

Comptes rendus Conseil

Municipal

DETR

La Mairie a reçu l'accord de la préfecture pour les 3 dossiers suivants :

- rénovation et mise aux normes de la salle polyvalente, éclairage et sol : 12660 euros soit 20% du projet
- menuiseries de la salle polyvalente : 7134 euros soit 25% du projet
- école numérique : 0%.

La préfecture justifie les taux d'attribution bas par le fait que trop de dossiers ont été déposés pour leur enveloppe.

MAM

Les travaux de l'ancien presbytère qui abritera la MAM sont désormais terminés.

Le chauffage a été changé pour une pompe à chaleur réversible par la société FACT pour un montant de 13747,79 HT.

La peinture intérieure a été refaite par Mr Zerbonia Cédrik pour un montant de 8500 euros HT.

La cour d'entrée a été mise aux

normes handicapées et goudronnée par Adour VRD pour un montant de 5953,40 euros HT.

La porte d'entrée a également été changée par Miroiterie Aquitaine Alu (2976 euros HT).

Un espace vert en pelouse synthétique a été installé par Mr Sévelin Stéphane

pour un total de 6941 euros HT.



Diverses dépenses pour la sécurité ont été faites (extincteurs, alarmes, plan évacuation, portillon de l'escalier) pour 617,96 euros HT.

Enfin, les combles ont été isolés pour un montant de 871,64 euros HT.

La somme totale des travaux s'élève à 39607,79 euros HT.

La CAF prend en charge 80% de ces coûts soit un montant de 31686,23 euros HT.

Le loyer a débuté comme convenu le 1^{er} octobre.

Hélène, Christelle et Justine ont reçu leur agrément pour 2 enfants chacune et pourront commencer à les recevoir début janvier 2022.



Employé communal

La commission du personnel s'est réunie et a auditionné 5 personnes pour un CDD à l'école.

Mme Grégoire Jessica, future habitante de Poyartin, a été retenue et a débuté son contrat le 1^{er} octobre 2021.

Motion de soutien aux chasseurs landais

Le conseil municipal, à la majorité, a adopté la motion proposée par l'AML pour soutenir les chasses traditionnelles. Le conseil communautaire s'est engagé dans la même démarche.

Transfert compétence assainissement non collectif

L'arrêté préfectoral du 15 mars 2000 autorise la transformation du Syndicat Intercommunal d'eau potable des Eschourdes en Syndicat à la carte et les statuts annexés.

La délibération du Comité Syndical des Eschourdes en date du 25 octobre 2012 décide l'exercice de la compétence assainissement non collectif par le SIAEP des Eschourdes.

Le conseil municipal, par conséquent, a demandé le transfert de la compétence Assainissement non collectif pour la commune de Poyartin au Syndicat Intercommunal des Eschourdes à compter du 1^{er} janvier 2022.

SIETOM

A compter du premier janvier 2022, le SIETOM de Chalosse va démarrer une nouvelle étape dans le tri des emballages.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri.

Faute de savoir comment recycler les autres emballages plastiques nous devions les jeter avec les ordures ménagères.

Mais, ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de pouvoir les recycler.

Afin de continuer à faire progresser le recyclage, le SIETOM va s'inscrire dans cette démarche dès l'an prochain en proposant à l'ensemble de ses usagers de trier tous les emballages qu'ils produisent.

Cette opération va nécessiter un changement dans nos habitudes de tri et contribuer à agir en faveur de notre environnement.

Pour agir sur ce nouveau geste de tri, le SIETOM communiquera prochainement à travers plusieurs médias (affiches, guides du tri...).

Nous sommes tous des acteurs du recyclage et nous devons tous nous engager pour préserver notre environnement.

La vie de notre commune

Journée du patrimoine

Le 19 septembre 2021, lors des journées du Patrimoine, les amis de la bibliothèque de Poyartin et la commission Culture se sont associés pour vous proposer une exposition d'artistes locaux variés (peintres, aquarellistes, céramistes, sculpteurs, créations textiles, artisans, écrivains), la visite du musée Georgette DUPOUY en partie délocalisé pour la manifestation et une redécouverte de notre église inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.



La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et l'échange entre les artistes/artisans et bénévoles qui ont accueilli de nombreux visiteurs.



Tous se sont promis de se réunir rapidement pour une nouvelle manifestation.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, notre traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée de nouveau en public.

Réunis autour du monument aux morts, nous nous sommes recueillis dans le souvenir de nos disparus pour rendre hommage à leur engagement et à leur sacrifice.

Afin de célébrer la commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18, nous avons écouté le discours de M. le Maire Thierry Dartiguelongue entouré de Mélina Lesperon qui a lu le message de l'UFAC ainsi que de Raphaël Huguet et Augustin Maréchal.

Hérard Hayet a ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux morts et des bouquets de fleurs ont été rajoutés par les enfants du village.

Nous nous sommes recueillis en écoutant l'harmonie de Montfort pour rendre hommage à tous ceux qui ont souffert afin de préserver la Liberté et la Paix.

Après cette cérémonie, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes et nous avons partagé le vin d'honneur offert par la municipalité.



Rentrée scolaire

Le jeudi 2 septembre, 80 élèves ont repris le chemin de l'école.

Mme Roué, Mme Tastet, Mme Tauzin et Mr Raymond s'occupent des 4 classes de Poyartin.

La rentrée s'est faite selon les protocoles sanitaires en vigueur.

Après une trop courte période d'accalmie où les enfants ont pu retirer les masques, la covid s'est à nouveau invitée dans les Landes et à Poyartin où nous avons dû fermer successivement 3 classes.

Projet école

Vendredi 12 novembre dernier, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont jardiné dans leur cour de récréation : ils ont planté des bulbes dans le massif et les jardinières situées devant leur classe afin d'embellir et d'apporter des couleurs dans la cour au printemps prochain !

Ces activités sont pour eux l'occasion d'apprendre ce qu'est un bulbe, comment il va se développer puis fleurir mais aussi d'accroître leurs connaissances des fleurs.

Tous espèrent que leur travail sera récompensé au printemps lorsqu'ils verront fleurir jacinthes, tulipes, narcisses et crocus !



Bravo les enfants pour votre travail et votre enthousiasme pour cette activité !

Et un grand merci à Claudette pour son aide !

Fontaine Sainte Quitterie

Récit de Mr le maire

Étape 1 : l'intrigue

Le 12 novembre dernier, la mairie de Poyartin reçoit un appel d'un certain Monsieur Guillo qui se présente comme chercheur d'une association qui répertorie les fontaines miraculeuses. Il nous précise qu'il a trouvé sur Facebook un site : Patrimoine des

Landes, villes et villages, dans lequel, sur la commune de Poyartin, il y aurait une fontaine miraculeuse portant le nom de Sainte Quitterie, photo à l'appui, qu'il envoie aussitôt sur mon portable. Le site de cette association précise que 300 fontaines miraculeuses ou guérisseuses auraient été recensées dans les Landes mais seulement 168 sont aujourd'hui clairement identifiées. Bien sûr, ma curiosité est piquée mais je n'ai pas d'information à lui donner immédiatement. Cependant, je lui promets de me renseigner.

Étape 2 : l'enquête

L'après-midi même, lors d'une conversation avec Georgette Grangé, celle-ci me précise qu'elle a entendu dire que par le passé il y avait une fontaine dans les alentours du jardin de Josiane Dangoumeau, une fontaine qui a donné son nom au lotissement. Le soir même, lors du conseil municipal, je fais circuler la photo de ladite fontaine que Cédric Lalanne reconnaît comme étant celle derrière chez sa tante Lulu Pernaud.

Dans le même temps, question avait été posée à Jean-Yves Dagès qui devait se renseigner auprès de sa mère. Huguette me relate alors ce qu'elle tenait de L'Abbé Salvat, à savoir qu'il y avait une fontaine qui aurait été située au fond du jardin de la famille Dangoumeau où l'on venait tremper les enfants souffrant du mal « de la grosse tête » que nous appellerions aujourd'hui encéphalite.

Et là, les choses commençaient à prendre un sens, puisque Mr Guillo m'avait précisé qu'une église Sainte Quitterie a été

édifiée à Aire sur l'Adour où repose cette princesse Wisigoth décapitée au VI^{ème} siècle pour avoir refusé d'abjurer sa foi chrétienne et devenant ainsi la Sainte martyre des personnes ayant des séquelles aussi bien mentales que physiques liées à leur tête.

De plus, Huguette Dagès m'avait précisé qu'une procession avait lieu depuis la fontaine jusqu'à l'église où ensuite l'Abbé de l'époque, le prédécesseur de l'Abbé Salvat, faisait des prières spécifiques devant la statue de Sainte Quitterie.

Celle-ci est présente dans le programme iconographique sur le côté droit du maître-autel au côté des autres saints exclusivement landais, ce qui fait la spécificité de notre église.

Étape 3 : le dénouement

Lorsque je relate toute cette histoire à Mr Guillo, il est convaincu que nous tenons la vérité.

Il souhaite même venir le dimanche matin accompagné par une équipe de l'émission « Grands Reportages » diffusée le samedi à 13h30 sur TF1 qui veut le suivre lors de ses investigations à



identifier réellement des sources miraculeuses à partir d'un simple document.

Rendez-vous est pris pour le lendemain, **MAIS**, la fontaine Sainte Quitterie, où est-elle aujourd'hui ?

Huguette Dagès m'a aussi précisé que cette fontaine avait été détruite par son propriétaire Mr Huc qui n'aurait plus supporté de voir des personnes venir de toutes parts pour profiter de ses bienfaits.

Et me voilà donc, dimanche matin, accompagné par Mr Guillo, la journaliste et la camerawoman, arpentant le bourg d'un bout à l'autre, en « pèlerinage » à la recherche de la vérité sur cette fontaine.

Je laisserai ceux qui veulent savoir le fin mot de l'histoire attendre patiemment jusqu'au mois de mars ou avril puisque le reportage ne sera pas diffusé avant. Et si les journalistes ont gardé certaines des rencontres que nous avons faites il y aura du pittoresque...



Cette photo n'est pas celle de la Fontaine sainte Quitterie qui a été détruite.

La vie des associations

Le foyer

Le jeudi 23 septembre 2021, les membres du foyer se sont réunis pour remercier Vincent Esqurial pour ses 19 années au sein du foyer en tant que président.

L'organisation de cette soirée a permis de lui offrir un cadeau et de partager un moment de convivialité autour d'un apéritif dinatoire.

Encore un grand merci à toi Vincent et n'oublie pas que nous comptons toujours autant sur ton précieux engagement.



Les aînés de Poyartin

Les aînés de Poyartin étant de bons élèves par rapport au covid, nous avons pu organiser des retrouvailles qui ont été bien accueillies : le repas pique-nique un peu décalé pour la date et le lieu initial, les célèbres moules frites, et le loto castagnade.



Dans la ligne de mire nous avons le goûter de Noël le 16 décembre.

Nous espérons une année 2022 plus clémente et vous souhaitons nos meilleurs vœux à tous.

Le président Jacky Lalanne.

Comité des fêtes

40 ans sont passés...

40 ans de fêtes, de rires, de plaisir, d'amitiés, d'histoires partagées...

Il était impératif de se retrouver pour faire ressurgir l'héritage de notre cher comité.

Le temps d'une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage, et du souvenir, nous avons décidé de rassembler tous les acteurs qui ont participé à l'organisation des festivités de ces 40 dernières années.

La vie défile en nous laissant de bons souvenirs que les aînés n'ont pas manqué de partager avec leurs cadets tout au long de la journée.

Les moments de plaisir et de retrouvailles se sont succédés.

La fin de matinée fût consacrée aux traditionnels discours, suivi d'un apéritif animé par une banda.

Les hostilités étaient lancées.

Le repas fût apprécié et animé puisqu'un paquito s'est improvisé suivi d'une chenille endiablée.

C'est alors que les poupons pouillonais ont pris le relais pour assurer la digestion à travers des jeux de force basque.

D'ailleurs, quelques grands gaillards Poyartinois ont été pressentis pour se faire recruter.

Visage tout sourire, éclats de rire et champagne ont contribué à rendre ce moment magique.

Pour certains, il était temps de rentrer se reposer.

D'autres ont préféré jouer les prolongations pour repousser au maximum la fin des festivités.

La transmission est faite, l'histoire du comité perdure au fil des années et continuera à faire grandir les générations dans ces valeurs de convivialité si chères à notre village.

Allez les jeunes, c'est à vous d'écrire la suite ! A dans 40 ans...



Le karaté

« L'important ce n'est pas le but mais la voie empruntée » - proverbe japonais.

KONICHIWA à tous !

Depuis le mois de septembre, les cours de karaté ont repris au dojo de Poyartin avec entrain après une saison 2020/2021 endeuillée et perturbée par la covid-19.



Les habitués sont tous revenus (assidus et extrêmement motivés) et une nouvelle présidente a été élue à l'unanimité : Cindy Bossard.

Quatre nouveaux adhérents se sont inscrits cette année (assidus et extrêmement motivés aussi) ce qui nous fait 11 karatékas.

Pour rappel, l'inscription est libre toute l'année et les essais sont gratuits.



Nos horaires 19h/20h30 le lundi et le jeudi à la salle des fêtes de Poyartin.

Bien sûr le contexte actuel nous oblige à assurer les cours dans le respect des protocoles sanitaires établis.

Les objectifs 2021/2022 sont l'évolution de nos élèves vers la ceinture noire et le



perfectionnement par des stages à Paris, un stage d'été (Landes, Corrèze, Perpignan ?) et éventuellement un stage IMAF européen.

Tout le club vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.



SAYONARA.

L'élan chalossais

Déjà 5 mois que nous avons repris notre activité sportive qui nous a fait défaut depuis quelques temps !!

Ce début de saison laisse apparaître une petite perte au niveau des effectifs, baisse déjà amorcée depuis 2 saisons et un certain début de contagion. Mais malgré ça, nous sommes tout de même 192 licenciés à ce jour.

Notre club compte des équipes de tous âges, ce qui est appréciable dans notre ruralité, avec des générations assez disparates en effectifs. Cette saison 2021-2022, nous



pouvons dénombrer : le baby basket le samedi matin à Sort tous les 15 jours ,1 école de basket, 2 équipes de U9, 3 équipes de U11, 2 équipes de U13, 1 équipe de U15, 1 équipe de U18, 2 équipes séniors masculines, 3 équipes séniors féminines et enfin une équipe de basket loisirs !! Sans oublier l'équipe dirigeante et le club des supporters de la Team Grenats.

Nos jeunes pousses sont encadrées cette saison par un éducateur diplômé se nommant Dylan Onkani, natif de la région parisienne, et fraîchement débarqué dans notre association. Nos jeunes licenciés permettent à Dylan de visiter tous les samedis pour leurs matchs notre belle Chalosse et ses environs.

Notre club est également soutenu par l'association du club des supporters la TEAM GRENATS avec qui nous organisons plusieurs manifestations comme les lotos (des dates viendront en début d'année 2022 si le contexte l'autorise), la journée de Noël, des soirées d'après matchs, ... Merci la TEAM pour votre aide à la vie de notre association.

Si vous souhaitez venir agrandir la famille de L'Élan Chalossais, n'hésitez pas à pousser les portes du hall ou nous contacter à elanbasket40@gmail.com ou sur nos pages Facebook <https://www.facebook.com/teamgrenats> et <https://www.facebook.com/Elan-Chalossais>

A très bientôt autour du terrain et pourquoi pas aux couleurs de l'Élan

Le bureau de l'Élan Chalossais et ses membres actifs

La bibliothèque

Une petite boîte à lire sur l'aire de jeu serait un complément à cet endroit de détente. La commission bibliothèque et la

commission culture s'y sont attelées en participant au concours départemental.

La gymnastique de Poyartin

C'est avec un immense plaisir que l'association « BOUGE TON CORPS » a repris ses cours depuis le 15 septembre, tous les mercredis à 19h00 (sauf vacances scolaires).

A ce jour, 19 adhérentes se rejoignent à la Salle des fêtes pour participer aux cours de renforcement musculaire de Majda, notre coach dynamique et toujours de bonne humeur !

Notre AG a eu lieu le 08 décembre 2021, le budget a été approuvé à l'unanimité.

Nous avons également décidé d'acheter du matériel, grâce à la subvention versée par le Conseil Municipal.

Enfin, c'est dans une ambiance conviviale que l'A.G. s'est terminée.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe.

Le bureau,

Nathalie, Isabelle, Virginia

Le saviez-vous ?

Nous avons à Poyartin **un champion de France** en « Cyclisme à l'Américaine sur piste – en double (relais) ».



En 2012, M. Olivier Carrère et son épouse Caroline sont venus s'installer au village, 159 route de Badie, avec leurs deux garçons, Tristan et Baptiste.

A l'âge de 6 ans, Tristan a commencé le vélo sous l'impulsion de ses grands-parents et de son tonton Eric. Il s'est inscrit dans le club « Stade Montois » et depuis, il ne cesse de progresser et de gravir les échelons.

La famille tout entière est impliquée dans cette discipline puisque Olivier est éducateur dans ce même club, Caroline est arbitre et Baptiste suit lui aussi son parcours de cycliste. Ce week-end, le papa est parti à Bordeaux avec Tristan alors que la maman est partie de son côté avec le petit frère à Pau ; chacun sa compétition !

Tout tourne autour du cyclisme dans la famille Carrère, à l'image du vélo qui trône dans le salon.

Aujourd'hui, Tristan a 16 ans, il est en 1^{ière} générale au lycée Borda à Dax et en plus de ses études, il doit composer avec au moins 10 heures d'entraînement par semaine : les mercredis après-midi au club à Mont de Marsan et en plus, un programme hebdomadaire à suivre à la maison de 1 à 2 heures de sport par jour.



Il est conscient que le soutien de sa famille l'aide à trouver sa motivation et à prendre du plaisir.

Après avoir obtenu :

- Une médaille de bronze en « Course aux points »
- Une médaille de bronze à « l'Omnium »
- **La médaille d'or en double à Bourges en août 2021,**

notre champion, aguerri et fort de sa détermination, fonce vers son nouvel objectif : la sélection en équipe de France.

Lorsqu'il parle d'avenir, Tristan reste humble. Malgré son courage et sa pugnacité, il est bien conscient des difficultés à affronter dans le sport à haut niveau ; il garde donc les pieds sur terre et privilégiera ses études.

Avec son statut de sportif de haut niveau, Tristan laisse paraître une lueur de fierté mais il reste pour autant un jeune homme simple et attachant ; il avance prudemment mais sûrement.

Avec nos encouragements, nous lui souhaitons bonne et longue route dans sa passion qui force le respect.

Félicitations champion !



Infos pratiques

Le permis citoyen, une aide au permis de conduire pour les jeunes landais engagés

L'aide s'adresse à tous les jeunes de 15 à 30 ans qui résident dans les Landes et concerne le permis B, l'AAC (Apprentissage Accompagné de la Conduite) ou le permis moto.

L'attribution de cette aide est conditionnée par un engagement citoyen :

Possibilité 1 : Je réalise ou peux justifier de la réalisation d'un engagement citoyen parmi :

- Un service civique (renseignements sur service-civique.gouv.fr)
- Un service volontaire européen d'au moins 6 mois
- Un mandat de conseiller départemental jeune ou conseiller municipal des jeunes et des enfants
- Un mandat au sein d'une Association Temporaire d'Enfant Citoyen (ATEC). Renseignements auprès des Francas des Landes au 0558463354 ou sur francas.fr
- Un mandat au sein d'une Junior association. Renseignements auprès de la ligue de l'enseignement des Landes au 0558063132 ou sur laligue.fr

- Un autre parcours labellisé de type jeune sapeur-pompier volontaire, jeune arbitre, jeune officiel, jeune éducateur bénévole ou bénévole permanent à la Protection Civile.

Possibilité 2 : Je dois réaliser un engagement impliquant 40 heures de bénévolat au minimum durant au moins 2 mois. Ce bénévolat ne pourra débuter qu'après accord du Département des Landes.

En pratique :

- Faire la demande d'aide à mesdemarches.landes.fr
- Plus d'informations sur
 - o landes.fr/pack-jeunes
 - o Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports au 0558054199
 - o Engagement-permis@landes.fr

Une aide au BAFA pour les jeunes landais engagés

L'aide s'adresse à tous les jeunes de 17 à 30 ans qui résident dans les Landes et concerne l'inscription au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'accueil collectif de mineurs (BAFA) et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD).

Tout comme pour l'aide au permis, l'attribution de cette aide est conditionnée par un engagement citoyen (cf paragraphe permis citoyen).

L'aide du Département dépend du type de formation. Elle est fixée à :

- BAFA : 200 euros par jeune
- Une session de qualification complémentaire : 100 euros par jeune
- BAFD : 250 euros par jeune.